

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU JURA	
Type : DM1	Réf : 4855
Service : DSF - FINANCES Commission : 1 - Commission Finances, Contractualisations et Affaires générales Rapporteur : Clément PERNOT	
DÉLIBÉRATION N° CD_2022_040 du 10/06/2022	

FINANCES DEPARTEMENTALES - DM1 2022

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen les propositions relatives à la Décision Modificative n° 1 du budget départemental pour l'exercice 2022.

Vous trouverez, en annexe, l'ensemble des inscriptions proposées en dépenses et en recettes (avec reports), réparties par chapitres, qui s'équilibrent, en mouvements réels uniquement, pour le budget principal, pour le budget annexe du Laboratoire, pour le budget annexe du Foyer de l'enfance et pour le budget annexe Aménagement numérique. Vous trouverez également une fiche synthétique qui rappelle l'ensemble des opérations budgétaires de cette DM1.

Sur ce premier semestre 2022, les prévisions de croissance mondiale sont fortement corrigées à la baisse pour trois raisons majeures : la guerre en Ukraine, les sanctions en découlant pour la Russie et la mise en œuvre d'un confinement strict en Chine. La perspective de croissance française diminue avec une hausse du PIB moins importante qu'attendue en 2022. En parallèle, l'inflation bat des records, en particulier outre Atlantique, favorisée par la hausse des prix de l'énergie.

Ce contexte international n'est pas sans conséquence sur le budget des collectivités. Cette première décision modificative du Département du Jura fait apparaître des inscriptions complémentaires importantes en matière de fluides pour ses besoins propres (les collèges en particulier), dans les différents travaux menés par la collectivité ou pour le besoin de ses satellites (SDIS).

Dans le domaine social, l'actualité législative est dense et cette DM1 présente des ajustements non négligeables (en dépenses et en recettes), afin de prendre en compte, d'une part, la mise en place du Segur dans le secteur du handicap, d'autre part une participation accrue du Département pour le financement de l'aide personnalisée à domicile (APA), ainsi que les conséquences de la contractualisation (État - ARS - Département) en matière de protection de l'enfance.

Ce contexte, qui fait peser un climat d'incertitude sur les finances du Département, est renforcé par plusieurs inconnues :

- des annonces gouvernementales à la veille de l'élection présidentielle, en matière de rémunération, qui nécessiteront, sans nul doute, des inscriptions complémentaires en DM2 et pèseront sur les budgets à venir. Ainsi, un décret paru le 28 avril 2022 élargit la disposition du Ségur de la santé aux personnels du secteur médico-social de la fonction publique territoriale. Si l'évolution des rémunérations reste une faculté pour les Départements, la forte pression qui pèse sur les recrutements dans ce domaine rend l'application de ce décret quasi-obligatoire pour les employeurs territoriaux, sans concertation préalable et sans évaluation de conséquences plus large en matière d'évolution des carrières au sein des collectivités ;
- l'augmentation du point d'indice annoncée par le Premier ministre, avec une date d'application en juillet, n'est pas connue à la date de rédaction du rapport. Cette DM1 vous propose d'intégrer une hausse de 1 % chiffrée à 450 000 €. Le futur gouvernement pourrait prendre des mesures plus fortes, qui auront également un impact sur le budget du SDIS et donc indirectement sur le budget du Département ;
- des négociations en cours dans le secteur de l'enfance : le Département est dans l'attente de la publication d'un décret revalorisant la situation des assistants familiaux, avec un impact significatif attendu en année pleine. Des discussions sont en cours pour fixer un taux d'encadrement minimum dans les Maisons d'enfants à caractère social (MECS), qui pourraient conduire à doubler les effectifs. Les conventions collectives du secteur sont également en cours de renégociation et intégreront les mesures du Ségur. Si les difficultés du secteur sont partagées par tous les acteurs, les mesures envisagées pèseront intégralement sur les finances départementales, sans compensation annoncée ;
- enfin, l'Exécutif national évoque une nouvelle salve d'économies sur les collectivités chiffrée à 10 milliards d'euros, qui laisse présager pour le Département du Jura une baisse de recettes qui pourrait avoisiner le montant des baisses de dotations subies entre 2014 et 2017, soit 13 millions d'euros.

De telles incertitudes rendent l'exercice d'ajustement budgétaire extrêmement aléatoire et doivent nous inviter à la prudence, le dynamisme des recettes étant par ailleurs appelé à se ralentir probablement avant la fin de l'année 2022.

I - FINANCEMENT DU PROJET DE DM1 2022

A) Résultat de clôture de l'exercice 2021 (après reports)

	Budget principal	Budget annexe du Laboratoire	Budget annexe du Foyer de l'enfance	Budget annexe Aménagement numérique	Total
Résultat de clôture	3,8 M€	0,9 M€	0,2 M€	0,0 M€	4,9 M€

L'excédent global de 4,9 M€ va servir à couvrir une partie des inscriptions de crédits de la DM1.

B) Inscriptions nouvelles DM1 2022 : 13,8 M€

	Dépenses	Recettes	
Investissement	6,1 M€	1,6 M€	
Fonctionnement	7,7 M€	8,2 M€	
		4,9 M€	Excédent exercice 2021
Total	13,8 M€	14,7 M€	

Malgré cette présentation agrégée, les inscriptions nouvelles de la DM1 2022 sont votées séparément sur le budget principal et sur les budgets annexes. Les recettes non utilisées lors de cette DM1 sont constituées par les excédents d'investissement des budgets annexes du Laboratoire départemental d'analyses (0,7 M€) et du Foyer de l'enfance (0,2 M€).

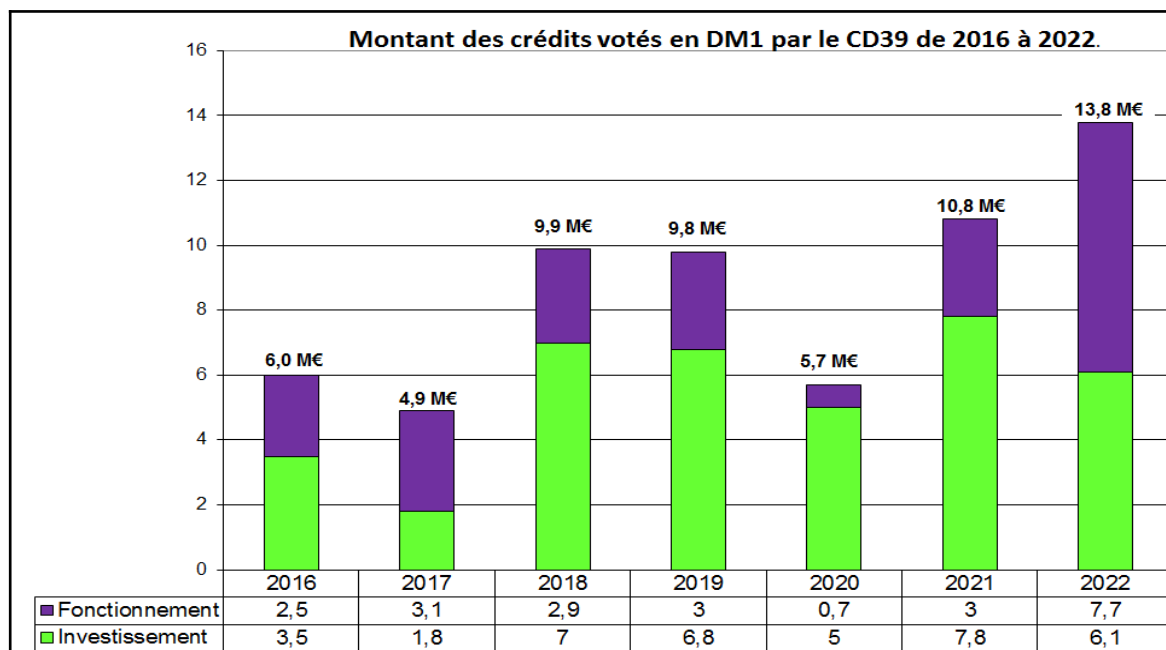
C) Synthèse des inscriptions budgétaires après DM1

1/ Dépenses

	BP 2022	Reports	DM1 2022	Total après DM1 2022	Après DM1 2021
Investissement	85,4 M€	7,8 M€	6,1 M€	99,3 M€	103,9 M€
Fonctionnement	257,5 M€	0,3 M€	7,7 M€	265,5 M€	257,0 M€
Total	342,8 M€	8,1 M€	13,8 M€	364,8 M€	360,9 M€

Le volume total de crédits votés après DM1 2022 est en hausse de + 3,9 M€ par rapport à l'exercice 2021. Le montant des crédits d'investissement reportés de 2021 à 2022 est moins important que les années précédentes, l'objectif étant d'ajuster au maximum les inscriptions de crédits à l'avancée des projets départementaux. En fonctionnement, les besoins sont plus contraints, en particulier dans le secteur social.

2/ Rappel du volume des dernières DM1



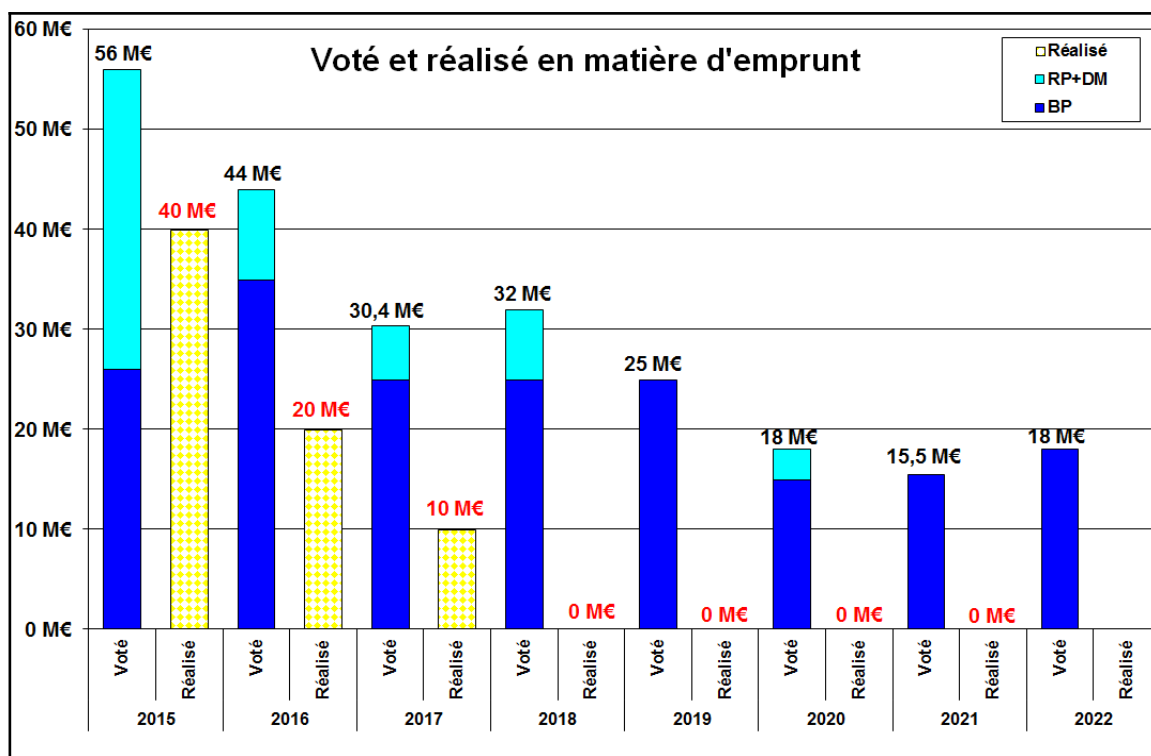
La DM1 2022 s'élève à 13,8 M€, le montant le plus important de ces 7 dernières années, la répartition entre les crédits de fonctionnement et d'investissement étant assez équilibrée.

3/ Recettes : inscriptions en matière d'emprunt

	BP	Reports	DM1	DM2	Total	Réalisé
Exercice 2018	25,0 M€	16,4 M€	-6,8 M€	- 2,6 M€	32,0 M€	0 M€
Exercice 2019	25,0 M€	18,0 M€	-5,3 M€	- 12,7 M€	25,0 M€	0 M€
Exercice 2020	15,0 M€	13,0 M€	-7,0 M€	- 3,0 M€	18,0 M€	0 M€
Exercice 2021	17,0 M€	8,0 M€		- 9,5 M€	15,5 M€	0 M€
Exercice 2022	18,0 M€	0,0 M€			18,0 M€	

Aucun emprunt « 2021 » n'a été reporté sur l'exercice 2022, conformément aux recommandations de la Chambre Régionale des Comptes formulées lors de son dernier contrôle.

Le montant des inscriptions d'emprunt suit une tendance à la baisse ces dernières années, comme le montre le graphique suivant.



Après DM1, le volume d'emprunts inscrit s'élève à 18,0 M€ sur l'exercice 2022. Pour rappel, aucun encaissement d'emprunt n'a été effectué depuis 2017.

4/ Autofinancement budgétaire après DM1

	BP	Reports	DM1	Total
Exercice 2019	28,5 M€	0,3 M€	2,0 M€	30,8 M€
Exercice 2020	40,2 M€	0,1 M€	0,7 M€	41,0 M€
Exercice 2021	35,6 M€	- 0,1 M€	1,0 M€	36,5 M€
Exercice 2022	43,2 M€	- 0,3 M€	0,5 M€	43,4 M€

Pour mémoire, l'autofinancement constaté au Compte administratif 2021 (voir rapport CA) s'élève à 65,7 M€. L'autofinancement prévu après la DM1 2022 s'élève à 43,4 M€, en hausse par rapport à 2021.

5/ Evolution des dépenses de fonctionnement inscrites au budget

	BP	Reports	DM1	Total
DF votées 2021	253,2 M€	0,8 M€	3,0 M€	257,0 M€
DF votées 2022	257,5 M€	0,3 M€	7,7 M€	265,5 M€
Evolution / exercice 2021	+ 1,7 %	- 62,0 %	+ 157 %	+ 3,3 %

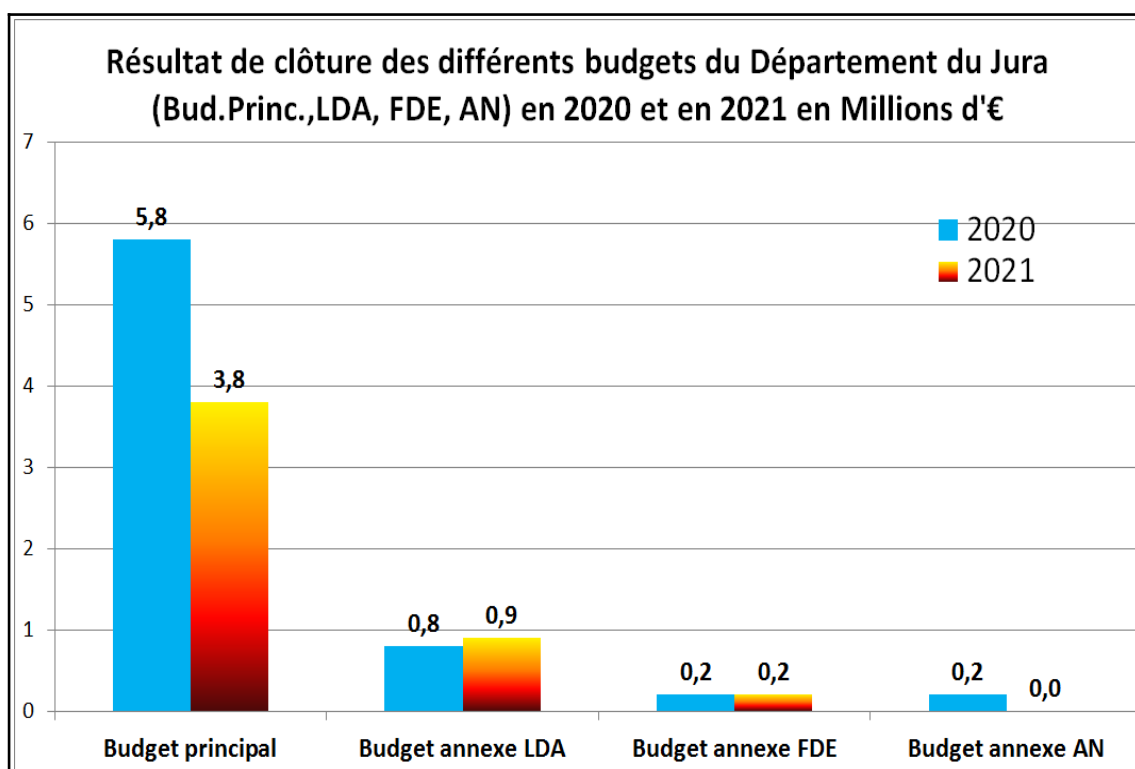
Les dépenses de fonctionnement après DM1 2022 s'élèvent à 265,5 M€, en hausse de 8,5 M€, soit + 3,3 % par rapport à 2021.

II - PRÉSENTATION DES RECETTES DE LA DM1 2022 : 14,7 M€

Les recettes de la DM1 2022 se décomposent de la manière suivante :

Recettes de fonctionnement	8,2 M€
Recettes d'investissement	1,6 M€
Résultat de clôture 2021	+ 4,9 M€
TOTAL	14,7 M€

A) Résultat de clôture cumulé de l'exercice précédent : 4,9 M€



Le résultat de clôture cumulé 2021 (4,9 M€) est inférieur à celui des 5 derniers exercices. Les pourcentages de réalisation des crédits en dépenses et en recettes ont été beaucoup plus proches des prévisions budgétaires, en particulier pour le budget principal, ce qui a eu pour incidence de réduire l'excédent de clôture.

B) Inscriptions de recettes complémentaires : + 9,8 M€

Recettes de fonctionnement 8,2 M€		Recettes d'investissement 1,6 M€	
Fiscalité directe	+ 2,2 M€		
Frais de gestion TFB	- 0,3 M€	Emprunt	0,0 M€
IFER	+ 0,1 M€		
CVAE	+ 2,4 M€		
Fiscalité indirecte, dont :	+ 1,4 M€	Dotations d'investissement, dont :	+ 0,7 M€
TVA	+ 0,7 M€	Aide à la pierre	+ 0,2 M€
Taxe d'aménagement	+ 0,7 M€	Autres (Bellecin, ...)	+ 0,5 M€
Dotations de fonctionnement, dont :	+ 4,4 M€		
DGF	- 0,6 M€		
Allocations compensatrices	+ 0,2 M€		
CNSA	+ 2,7 M€		
Financement « Taquet »	+ 0,7 M€		
FSE (dont crédits React EU)	+ 1,2 M€		
Autres (RH, ...)	+ 0,2 M€		
Autres produits du domaine	+ 0,2 M€	Cession	+ 0,9 M€

Il convient d'ajouter l'excédent 2021 (4,9 M€) aux recettes de fonctionnement (8,2 M€) et d'investissement (+ 1,6 M€) pour financer cette DM1.

La ligne **CVAE**, qui avait été minorée lors de la préparation du BP, doit être revue à la hausse à hauteur de 2,4 M€. En effet, la baisse d'activité des entreprises constatée lors du premier confinement de 2020 a eu un effet moindre qu'annoncé sur la CVAE 2022. Pour l'année 2022, le Département du Jura encaissera la somme de 12,9 M€ contre 13,2 M€ en 2021 et 12,8 M€ en 2020.

Depuis 2021, **une fraction de TVA « nationale »** est affectée au bénéfice des Départements afin de compenser le transfert de la taxe foncière au bloc communal. Au niveau national, plus de 20 % du produit de TVA est transféré aux collectivités. La TVA représente en moyenne 44 % des recettes régionales, 23 % des recettes départementales et 22 % des recettes des EPCI.

L'année 2022, de mise en place pérenne du régime de compensation, intègre le dynamisme de la TVA de l'année en cours dans les versements mensuels aux collectivités. Au vu des premiers encaissements de l'année, la dynamique se situe à + 2,9 %, par rapport à l'exercice 2021, alors qu'une augmentation de 5,5 % avait été prévue en Loi de Finances. Cette dynamique devra bien entendu être confirmée dans le courant de l'année.

Pour le Département du Jura, le montant de TVA 2022 prévisionnel (annoncé par la DDFIP en mars) s'élève à 76,7 M€. Au BP 2022, un montant de 76 M€ avait été inscrit, un ajustement de 0,7 M€ est donc proposé dans cette DM1. Comme mentionné précédemment, ce montant de TVA est susceptible d'évoluer au cours de l'année 2022 suivant les encaissements constatés.

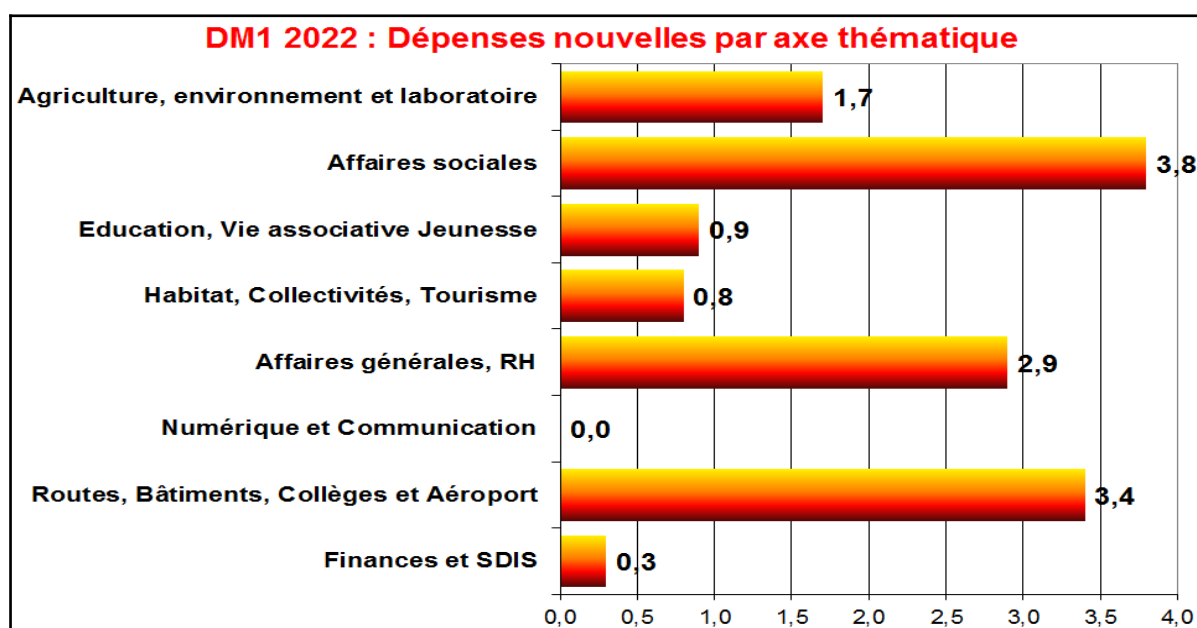
En revanche, la **DGF** du Département est en baisse de près de 0,6 M€ par rapport aux prévisions budgétaires du BP 2022.

III – PRINCIPALES NOUVELLES INSCRIPTIONS DE DÉPENSES : PRÉSENTATION PAR THÉMATIQUES

Synthèse des propositions nouvelles de la DM1 2022 par thématiques

Axe thématique	DM1 2022	
	CP	AP
Axe 1 - Agriculture, Environnement et Laboratoire	1,7 M€	
Axe 2 - Affaires sociales	3,8 M€	
Axe 3 - Éducation, vie associative, jeunesse	0,9 M€	
Axe 4 - Habitat, collectivités, tourisme	0,8 M€	0,9 M€
Axe 5 - Affaires générales, RH	2,9 M€	
Axe 6 - Numérique, communication	0,0 M€	
Axe 7 - Routes, véloroutes, bâtiments, collèges et aéroport	3,4 M€	
Axe 8 - Finances, SDIS	0,3 M€	
TOTAL GÉNÉRAL	13,8 M€	0,9 M€

Représentation graphique (en M€) de l'inscription des crédits de paiement



A - AXE 1 / AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT ET LABORATOIRE : 1,7 M€

Couvre l'ensemble des dépenses et recettes relatives :

- au secteur agricole,
- aux programmes d'aide en matière d'environnement (milieux naturels, hydraulique, etc),
- à la mise en place de véloroutes,
- au budget annexe du Laboratoire départemental d'analyses.

Inscriptions de crédits complémentaires

Axe 1 - Dépenses		Axe 1 - Recettes	
Agriculture / Forêt bois	0,8 M€		
Espaces Naturels Sensibles	0,7 M€	Taxe d'aménagement	0,7 M€
LDA (hors amortissements) invest. + fonct.	0,2 M€	Résultat ex 2021	0,9 M€

Des rapports spécifiques présentent le détail de ces inscriptions budgétaires.

B - AXE 2 / AFFAIRES SOCIALES : 3,8 M€

Couvre l'ensemble des dépenses et recettes à caractère social, dont le transport d'élèves en situation de handicap.

Inscriptions de crédits complémentaires

Axe 2 - Dépenses		Axe 2 - Recettes	
Personnes handicapées	1,8 M€	Participation CNSA	1,3 M€
MDPH	-0,1 M€	Refacturation MDPH + CNSA	0,0 M€
APA	1,0 M€	CNSA	1,4 M€
Enfance famille santé	1,1 M€	Financement « Taquet »	0,5 M€
Aide à différents organismes	20 000 €		
TOTAL	3,8 M€	TOTAL	3,2 M€

Foyer de l'enfance	0,0 M€	Résultat ex 2021	0,2 M€
--------------------	--------	------------------	--------

Le budget annexe du Foyer de l'enfance est financé par la ligne enfance famille du budget principal.

Des rapports spécifiques présentent le détail de ces inscriptions budgétaires.

C - AXE 3 / ÉDUCATION, VIE ASSOCIATIVE, JEUNESSE : 0,9 M€

Couvre l'ensemble des dépenses et recettes relatives :

- aux activités artistiques et culturelles, à la lecture publique, aux archives,
- à l'éducation,
- au sport et à la jeunesse.

Inscriptions de crédits complémentaires

Axe 3 - Dépenses		Axe 3 - Recettes	
Culture	20 000 €		
Éducation :	0,9 M€		
• Dotation fonct collèges	0,8 M€		
• Informatisation des collèges	0,1 M€		

Des rapports spécifiques présentent le détail de des inscriptions budgétaires « culture et éducation ».

Pour les archives un crédit complémentaire de 4 000 € est inscrit lors de cette DM1 pour achever le rééquipement de l'atelier photographique des Archives entrepris en 2021.

D - AXE 4 / HABITAT, COLLECTIVITÉS, TOURISME : 0,8 M€

Couvre l'ensemble des dépenses et des recettes relatives :

- aux politiques d'appui aux territoires,
- aux programmes européens,
- au programme d'aide à la pierre,
- aux programmes touristiques départementaux (dont CDT).

Inscriptions de crédits complémentaires

Axe 4 - Dépenses		Axe 4 - Recettes	
FSE	0,6 M€	FSE	0,9 M€
Habitat, Urbanisme	0,2 M€	Habitat , Urbanisme (ANAH,...)	0,2 M€

FSE :

En 2021, le Département a organisé deux appels à projets. Sur ces deux appels à projets, six projets ont été déposés et retenus par le Comité de pilotage FSE. De même, treize structures d'insertion ont souhaité reconduire en 2021, par avenant, leurs actions 2020, sollicitant également des financements FSE. Le montant total des crédits sollicités est de plus d'1,7 M€ (dont le projet porté par le PDS pour plus de 500 K€).

Un crédit de paiement de 400 000 € (en dépenses et en recettes) a été sollicité au BP 2022. Afin de procéder au paiement des projets retenus au titre de ces demandes d'avenants et appels à projets, je vous propose d'inscrire un crédit de paiement à hauteur de 600 000 € en dépenses et 900 000 € en recettes de fonctionnement. Pour rappel, l'année 2022 constitue la dernière année de la programmation 2014-2022.

Système d'Information Géographique :

Lors de la séance du Budget Primitif 2022, l'Assemblée départementale a attribué 40 000 € de crédits de paiement en fonctionnement pour la maintenance annuelle au développement et au fonctionnement du SIG Web, ainsi qu'à la solution de catalogage et de diffusion des données géographiques à la norme Européenne INSPIRE.

Une refonte de l'architecture des serveurs de Test et de Production et un changement de versions de logiciels nouveaux est en cours. Il est nécessaire d'acquérir de nouvelles licences.

Par conséquent, il est demandé à l'Assemblée départementale d'inscrire un crédit de paiement supplémentaire de 15 000 €.

E - AXE 5 / AFFAIRES GÉNÉRALES ET RESSOURCES HUMAINES : 2,9 M€

Couvre l'ensemble des dépenses et des recettes relatives à la gestion des ressources et moyens transversaux (RH).

Inscriptions de crédits complémentaires

Axe 5 - Dépenses		Axe 5 - Recettes	
RH (Budget Principal)	0,8 M€	Recettes diverses (React EU - Taquet)	0,6 M€
Moyens Généraux	0,2 M€		
Affaires Générales (acquisitions)	1,7 M€	Ventes diverses	0,9 M€
Informatique	0,2 M€	Recettes diverses	0,2 M€

Des rapports spécifiques présentent le détail de ces inscriptions budgétaires.

F - AXE 6 / AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE, COMMUNICATION : 0,0 M€

Couvre l'ensemble des dépenses et des recettes relatives :

- à l'aménagement numérique du territoire,
- à la communication et au cabinet.

Aucun crédit nouveau n'est inscrit sur cet axe lors de la DM1 2022.

G - AXE 7 / ROUTES, VÉLOROUTES, BÂTIMENTS, COLLÈGES, AÉROPORT : 3,4 M€

Couvre l'ensemble des dépenses et recettes relatives :

- à la voirie départementale (en investissement et en fonctionnement),
- aux véloroutes départementales,
- au fonctionnement et à l'investissement des différents bâtiments départementaux,
- au fonctionnement et à l'investissement des différents collèges jurassiens,
- à la gestion de l'aéroport Dole Jura.

Inscriptions de crédits complémentaires

Axe 7 - Dépenses		Axe 7 - Recettes	
Routes Investissement	- 0,2 M€		
• Renouvellement chaussées	+ 0,6 M€		
• Opérations diverses	- 0,8 M€		
Routes Fonctionnement	0,3 M€		
Collèges	1,6 M€		
• Opérations diverses	+ 1,3 M€		
• Fonctionnement divers	+ 0,3 M€		
Bâtiments départementaux	1,7 M€	Participations diverses	0,3 M€

Des rapports spécifiques présentent le détail de ces inscriptions budgétaires.

H - AXE 8 / FINANCES ET SDIS : 0,3 M€

Couvre l'ensemble des dépenses et des recettes relatives :

- à la gestion de la dette et de la trésorerie,
- au financement du SDIS et du programme d'investissement des casernes,
- à la contribution résultant du transfert de compétences transport à la Région.

Inscriptions de crédits complémentaires

Axe 8 - Dépenses		Axe 8 - Recettes	
SDIS	0,1 M€		
Dépenses imprévues fonctionnement	0,2 M€		

Un ajustement de 120 000 € est effectué, lors de cette DM1, sur la ligne contingent SDIS, afin de prendre en compte l'augmentation des fluides constatée depuis le début de l'année 2022.

V – REPORTS DE CRÉDITS

Le détail des reports est joint en annexe.

A) Budget Principal

Report de crédits	Dépenses	Recettes
Investissement	7 344 835 €	1 370 493 €
Fonctionnement	352 905 €	109 952 €
Total	7 697 740 €	1 480 445 €

B) Budget annexe du Laboratoire départemental d'analyses

Report de crédits	Dépenses	Recettes
Investissement	436 786 €	
Fonctionnement		
Total	436 786 €	

C) Budget annexe du Foyer de l'enfance

Report de crédits	Dépenses	Recettes
Investissement	76 104 €	
Fonctionnement		
Total	76 104 €	

D) Budget annexe Aménagement numérique

Report de crédits	Dépenses	Recettes
Investissement	0 €	0 €
Fonctionnement		
Total	0 €	0 €

VI – ÉQUILIBRE FINANCIER DE LA DM1**A) Budget annexe du Laboratoire départemental d'analyses**

Le résultat 2021, après reports, fait apparaître un excédent cumulé de 943 950,45 €, intégré dans le présent budget.

B) Budget annexe du Foyer de l'enfance

Le résultat 2021, après reports, fait apparaître un excédent cumulé de 180 581,28 € intégré dans le présent budget en section d'investissement. Ce résultat constitue une réserve, pour ce budget annexe, afin de financer des investissements futurs.

C) Budget annexe Aménagement numérique

Le budget annexe aménagement numérique ne fait apparaître aucun résultat sur l'exercice 2021. La section d'investissement de ce budget annexe a été équilibrée par l'autofinancement dégagé de la section de fonctionnement et par une subvention d'investissement du budget principal.

VIII – LES BALANCES BUDGÉTAIRES

Les balances complètes de la DM1 2022 se présentent comme suit en euros. Elles consolident l'ensemble des opérations réelles et des mouvements d'ordre neutres en terme de trésorerie.

	DÉPENSES (€)	RECETTES (€)
BUDGET PRINCIPAL		
Investissement	48 300 115,00	48 300 115,00
Fonctionnement	12 350 733,00	12 350 733,00
Total	60 650 848,00	60 650 848,00
BUDGET ANNEXE DU LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES		
Investissement	451 786,00	1 193 237,00
Fonctionnement	569 224,00	569 224,00
Total	1 021 010,00	1 762 461,00
BUDGET ANNEXE DU FOYER DE L'ENFANCE		
Investissement	76 104,00	256 686,00
Fonctionnement	0,00	0,00
Total	76 104,00	256 686,00
BUDGET ANNEXE AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE		
Investissement	1 729 881,00	1 729 881,00
Fonctionnement	0,00	0,00
Total	1 729 881,00	1 729 881,00


Ces balances comprennent :

- les dépenses nouvelles de la DM1,
- l'ensemble des reports de crédits en dépenses et recettes (voir l'annexe).

Le Conseil départemental :

- approuve les inscriptions de crédits proposées ci-dessus dans le cadre de la DM1 2022.

POINT FINANCIER					
	Montant global du rapport (ANNÉE n)	Pour MÉMOIRE, rappel des crédits DÉJÀ VOTES (à périmètre constant)			
		ANNEE n - 1 (à remplir à l'étape BP)		ANNEE n (à remplir aux étapes DM1 et DM2)	
		BP	DM1 et/ou DM2	BP	DM 1
AP	- 2 123 503,34 €	13 320 000,00 €	+ 3 342 407,35 €	38 210 000,00 €	
- réductions	- 3 023 503,34 €		- 2 562 592,65 €		
- inscriptions nouvelles	+ 900 000,00 €		+ 5 905 000,00 €		
Crédit de paiement					
- Budget Principal	60 650 848,00 €	360 913 875 €	91 856 136,00 €	381 720 466 €	
- Budget Annexe du LDA	1 021 010,00 €	6 849 620 €	689 510,00 €	6 927 200 €	
- Budget Annexe du FDE	76 104,00 €	1 760 700 €	82 295,00 €	1 846 100 €	
- Budget Annexe Am. Num.	1 729 881,00 €	17 000 000 €	- 3 878 000,00 €	18 600 000 €	
Recette					
- Budget Principal	60 650 848,00 €	360 913 875 €	91 856 136,00 €	381 720 466 €	
- Budget Annexe du LDA	1 762 461,00 €	6 849 620 €	889 953,00 €	6 934 200 €	
- Budget Annexe du FDE	256 686,00 €	1 760 700 €	224 984,00 €	1 846 100 €	
- Budget Annexe Am. Num.	1 729 881,00 €	17 000 000 €	-3 819 564,00 €	18 600 000 €	

Délibération n° CD_2022_040 du vendredi 10 juin 2022	
Pour	32
Contre	0
Abstention	2
Président	Clément PERNOT : 

DM1 - 2022

Balance définitive

BUDGET ANNEXE AMENAG. NUMERIQUE

		DEPENSES REELLES	DEPENSES D'ORDRE	RECETTES REELLES	RECETTES D'ORDRE
INVESTISSEMENT	001	SOLDE INVEST REPORTE	1 729 880,93		
	041	OPERATIONS PATRIMONIALES		0,07	0,07
	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RES			1 729 880,93
	13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0,00	
	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00		
	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00		
	27	AUTRES IMMO FINANCIERES	0,00		
total section		1 729 880,93	0,07	1 729 880,93	0,07
FONCTIONNEMENT	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	-45 000,00		
	012	CHARGES DE PERSONNEL	0,00		
	65	AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	20 000,00		
	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	25 000,00		
	75	AUT PRODUITS GESTION COURANTES			0,00
total section		0,00	0,00	0,00	0,00
REPORTS DE CREDITS		0,00		0,00	
TOTAL		1 729 880,93	0,07	1 729 880,93	0,07
		1 729 881,00		1 729 881,00	

BUDGET ANNEXE DU FDE

		DEPENSES REELLES	DEPENSES D'ORDRE	RECETTES REELLES	RECETTES D'ORDRE
INVESTISSEMENT	001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTIO		256 685,28	
	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS		0,72	
	15	PROVISIONS POUR RISQUES		0,00	0,00
	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00		
	28	AMORTISSEMENTS DES IMMOB.			0,00
total section		0,00	0,00	256 686,00	0,00
FONCTIONNEMENT	002	EXCEDENT DE LA SECTION D'EXPLO		0,00	
	011	DEPENSES EXPLOITATION COURANTE	0,00		
	012	DEPENSES AFF. AU PERSONNEL	0,00		
	016	DEPENSES AFF. A LA STRUCTURE	0,00	0,00	
	017	PRODUITS DE LA TARIFICATION			0,00
	018	AUTRES PRODUITS EXPLOITATION			0,00
total section		0,00	0,00	0,00	0,00
REPORTS DE CREDITS		76 104,00		0,00	
TOTAL		76 104,00	0,00	256 686,00	0,00
		76 104,00		256 686,00	

BUDGET ANNEXE DU LDA

		DEPENSES REELLES	DEPENSES D'ORDRE	RECETTES REELLES	RECETTES D'ORDRE
INVESTISSEMENT	001	SOLDE INVESTISSEMENT REPORTE		811 512,44	
	021	VIREMENT SECTION FONCTIONNEM.			381 724,00
	024	PRODUIT DE CESSION DES IMMOS			0,56
	040	OP.ORDRE-TRANSF.ENTRE SECTIONS		0,00	0,00
	041	OPERATIONS PATRIMONIALES		0,00	0,00
	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00		
	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 000,00		
	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00		
	27	AUTRES IMMOB. FINANCIERES	0,00		
total section		15 000,00	0,00	811 513,00	381 724,00
FONCTIONNEMENT	002	RESULTAT FONCTIONN. REPORTE		569 224,01	
	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	137 500,00		
	012	CHARGES DE PERSONNEL	50 000,00		
	023	VIREMENT SECTION D'INVESTISS.		381 724,00	
	042	OP.ORDRE-TRANSF.ENTRE SECTIONS		0,00	0,00
	65	AUTRES CHARGES GEST. COURANTE	0,00		
	66	CHARGES FINANCIERES	0,00		
	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00		
70	PRODUITS DES SERVICES VENTE			-0,01	
total section		187 500,00	381 724,00	569 224,00	0,00
REPORTS DE CREDITS		436 786,00		0,00	
TOTAL		639 286,00	381 724,00	1 380 737,00	381 724,00
		1 021 010,00		1 762 461,00	

BUDGET PRINCIPAL

		DEPENSES REELLES	DEPENSES D'ORDRE	RECETTES REELLES	RECETTES D'ORDRE
INVESTISSEMENT	001	SOLDE EXECUT. REPORTE	34 613 111,73		
	900	SERVICES GENERAUX	1 687 706,00	170 000,00	
	901	SECURITE	0,00		
	902	ENSEIGNEMENT	1 400 000,00	40 000,00	
	903	CULTURE, VIE SOCIALE, SPORTS	1 004 000,00	290 000,00	
	905	ACT. SOCIALE (HORS RMI ET APA)	-190 000,00		
	906	RESEAUX ET INFRASTRUCTURES	482 294,00	0,00	
	907	AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	200 000,00	0,00	
	909	DEVELOPPEMENT	680 000,00		
	911	SECURITE	0,00		
	912	ENSEIGNEMENT	410 000,00		
	913	CULTURE, VIE SOCIALE, SPORTS	-20 000,00		
	915	ACT. SOCIALE (HORS RMI ET APA)	0,00		
	916	RESEAUX ET INFRASTRUCTURES	-300 000,00		
	917	AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	444 228,00	200 000,00	
	919	DEVELOPPEMENT	0,00		
	922	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		-0,73	
	923	DETTES OPERATIONS FINANCIERES	-0,73	40 587 453,73	
	9243	REGLEMENT. BOISEMENTS	0,00		
	92450	AMENAGEMENT FONCIER-DIVERS	0,00		
	92455	AM. FONCIER LA CHAUMUSSE	0,00		
	92456	AMENAG. FONCIER ROSAY	0,00		
	92457	AMEN. FONC. ENTRE 2 MONTS	0,00		
	9246	COLLEGES	-10 000,00		
	925	OPERATIONS PATRIMONIALES		553 941,00	553 941,00
	926	TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS		0,00	0,00
	951	VIREMENT SECTION DE FONCTIO			4 188 228,00
	954	PRODUIT DE CESSION DES IMMOS		900 000,00	
	total section		40 401 339,00	553 941,00	4 742 169,00
FONCTIONNEMENT	002	RESULTAT FONCT. REPORTE		4 091 666,13	
	930	SERVICES GENERAUX	1 004 000,00	1 060 659,00	
	931	SECURITE	120 000,00	0,00	
	932	ENSEIGNEMENT	1 158 000,00	110 000,00	
	933	CULTURE, VIE SOCIALE, LOISIRS	83 000,00	0,00	
	934	PREVENTION MEDICO-SOCIALE	106 000,00	39 000,00	
	935	ACTION SOC. (HORS RMI ET APA)	3 326 140,00	2 316 260,00	
	9355	PERS. DEPENDANTES (APA)	992 956,00	1 392 000,00	
	9356	REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE	19 000,00	0,00	
	936	RESEAUX ET INFRASTRUCTURES	508 000,00	0,00	
	937	AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	237 000,00	0,00	
	938	TRANSPORTS	0,00		
	939	DEVELOPPEMENT	46 000,00	0,00	
	940	IMPOSITIONS DIRECTES	0,00	2 216 724,00	
	941	AUTRES IMPOTS ET TAXES	0,00	1 382 430,00	
	942	DOT. & PARTICIP. NON AFFECTEES		-367 958,13	
	943	OPERATIONS FINANCIERES	29 504,00	0,00	
	944	FRAIS DE FCT DES GRPES D'ELUS	0,00		
	945	PROVISIONS		0,00	
	946	TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS		0,00	0,00
	952	DEPENSES IMPREVUES	180 000,00		
	953	VIREMENT SECT INVEST		4 188 228,00	
	total section		7 809 600,00	4 188 228,00	12 240 781,00
		REPORTS DE CREDITS	7 697 740,00	1 480 445,00	
		TOTAL	55 908 679,00	4 742 169,00	55 908 679,00
			60 650 848,00		60 650 848,00

